De multiples raisons d'investir dans la colocation

En France et plus précisément à Paris, la pénurie de logements est une réalité à laquelle est confronté un nombre conséquent d'étudiants et de jeunes actifs. En marge du marché de la location traditionnelle notamment en raison de la longévité des études, de la stagnation des salaires, de l'augmentation des prix de l'immobilier et de la migration urbaine, cette jeunesse désemparée semble majoritairement privilégier le concept novateur et bien plus accessible de la colocation.

Du partage éminemment économique du loyer à l'attrayante convivialité, la colocation est une solution idéale pour pallier à la crise incessante du logement. Mais si la colocation est une option largement prisée par les jeunes en quête d'un toit, l'offre elle se fait bien plus rare. Pourtant, l'investissement dans la colocation présente, pour les propriétaires éventuels, des avantages certains et considérables.

D'abord, la durée des baux de colocation étant généralement plus courte que celle des baux de location, le bailleur bénéficie d'une rotation et de fait, d'une hausse de loyer.

Ensuite, dans le cadre de la colocation, les colocataires acceptent le plus souvent de payer davantage que lorsqu'ils se trouvent en location dans la mesure où ils cherchent un budget complet (une chambre, Internet, dépenses ménagères...). Dès lors, le loyer est ajusté à la chambre et non plus seulement au prix total de l'appartement. Ainsi, l'on note une réelle augmentation de la rentabilité de la colocation par rapport à la location traditionnelle.

Enfin, les propriétaires sont rigoureusement protégés. En effet, il existe deux types de baux : un bail avec une clause de solidarité unissant tous les colocataires (en cas de défaillance de l'un d'entre eux, les autres sont solidairement tenus envers le propriétaire) et un bail avec une clause de solidarité individualisée (les responsabilités individuelles de chacun sont scrupuleusement indiquées).

Le propriétaire est prémuni des vacances, des impayés et jouit sans encombre d'un meilleur rendement locatif.